



PNF DGALN 2013- Action n°7644

Formation Comdalo Expérimentés 1 – Enregistrement et instruction

ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ministère
de l'Égalité des
territoires
et du Logement

direction générale de
l'aménagement, du
logement et de la
nature

service des affaires
générales et de la
performance

sous-direction
de la performance

bureau des emplois
et des compétences

pôle national
de formation

date : lundi 11 février 2013
lieu : CVRH de TOULOUSE
6 impasse Paul Mesplé BP 1304 31106 Toulouse Cédex 1

chef de projet CVRH : Nathalie COMBES

Courriel : nathalie.combes@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 05 62 14 39 27

date limite d'inscription

14 janvier 2013 (auprès du CVRH de Toulouse)

Objectifs :

Comdalo est une application informatique constituant un outil de gestion et de suivi des recours devant la commission de médiation départementale. Cet outil apporte une aide en termes de réalisation des tâches du secrétariat (édition des courriers (accusé de réception, demande de pièces obligatoires,...), édition des fiches individuelles de synthèse, de l'ordre du jour, du procès verbal et des décisions), de suivi des délais et d'édition des tableaux de bord.

Cette formation permet d'aborder les étapes du fonctionnement de l'application Comdalo de l'enregistrement du dossier à l'édition de la fiche de synthèse.

Les points suivants seront abordés durant la formation:

- Revue approfondie, à l'appui de cas pratiques et en lien avec les aspects réglementaires, des modules de Comdalo de l'enregistrement du dossier à l'édition de la fiche de synthèse (AR et gestion de la complétude, paramétrage de la fiche de synthèse, gestion des délais et des alertes, ...)
- Approfondissement des nouvelles fonctionnalités de Comdalo mises en place en 2012

Durée :

1 jour.

Public concerné :

- toutes les personnes intervenant dans la procédure DALO (secrétariat, instruction, contentieux REP), qu'elles appartiennent à des services de l'Etat (DDCS(PP), DDT(M), DEAL...) ou à un organisme prestataire auquel le secrétariat et/ou l'instruction a été délégué (ADIL, CAF,...)

Pré-requis :

- avoir une connaissance générale de la problématique du droit au logement opposable
- avoir une bonne connaissance de la procédure de recours auprès de la commission de médiation DALO et des suites à donner
- avoir une bonne connaissance de l'application Comdalo
- utiliser Comdalo depuis au moins 6 mois (souhaitable)
- avoir suivi une formation dite de « A à Z » niveau débutant (souhaitable)

données DGALN :

maîtrise d'ouvrage DGALN
chef de projet
– Catherine WINTGENS
DGALN/DHUP/PH1 – Tel : 01.40.81.10.16
– Audrey TOURNIER
DGALN/DHUP/PH1 – Tél : 01.40.81.90.98

bureau des emplois et des compétences
-Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
-Françoise ADAM – Chef de projet formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Dépôt de dossier

Contrôle de complétude

Instruction Fiche de synthèse

Recours gracieux

Matinée :

AR et gestion de la complétude

Gestion des délais et des alertes
Gestion de la complétude
Point sur les courriers

Après midi :

Autres fonctionnalités avancées

Fonction homonymie
Fiche de synthèse
Recours gracieux



BULLETIN D'INSCRIPTION

PNF DGALN 2013 - Action n°7644

(à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription)

ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie

ministère
de l'Égalité des
territoires
et du Logement

direction générale de
l'aménagement, du
logement et de la
nature

service des affaires
générales et de la
performance

sous-direction
de la performance

bureau des emplois
et des compétences

pôle national
de formation

**LA FORMATION : Formation Comdalo expérimentés 1 –
Enregistrement et instruction**

CVRH concerné : CVRH de Toulouse

Chef de projet : Nathalie COMBES

Date de la formation : lundi 11 février 2013

Date limite d'inscription : 14 janvier 2013

Catégorie d'action de formation :

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son droit individuel à la formation (D.I.F.) : oui non

LE CANDIDAT (à renseigner dans les cases)

Nom de l'agent	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Grade	<input type="text"/>	N° Gesper	<input type="text"/>
Service (DREAL, DDT...)	<input type="text"/>		
Fonctions	<input type="text"/>		
Adresse courriel + Numéro de téléphone	<input type="text"/>		

Motivations et attentes de l'agent : (à renseigner dans les cases)

<input type="text"/>

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service